

Edition du "REVEIL DU NORD"

Bureaux : 39, Rue Pauvree, ROUBAIX et 2, Place de l'Hotel-de-Ville, TOURCOING

OPINIONS SPORTIVES

Paris-Roubaix

Le muscle des vaillants routiers de France, d'Italie et de Belgique relie chaque année nos deux grandes cités industrielles et sportives.

Paris-Roubaix c'est toute l'histoire du cyclisme sur route que ces deux noms évoquent.

Tous les fervents du beau sport de la "petite reine" connaissent et apprécient à sa juste valeur la classique épreuve pascal.

Jamais un Paris-Roubaix n'aura pourtant fait couler autant d'encre que celui de l'an prochain. Pour cela nous avons tout les jours de nos jours, loin de voir mettre en pratique cette vieille coutume qui veut que ce jour-là même s'il pleut on arboré un chapeau de paille.

Paris-Roubaix 1925 ne le cédera en rien comme intérêt à ses devanciers.

Au contraire, il est déjà par exemple l'annonce d'un grand événement, le coup de pistolet de départ l'inscription d'un lot de champions ou nous retrouvons toutes les gloires du cyclisme roulier : les frères Pélissier, Alavoine, Thys, Omeve, Gethals, Lambot, Suter, Jacquino, Silberstein, Cuyvelter, Alancourt, Bellenger, Molit, Van der Veken, Debaets, Péruille, J'ou passe et des meilleurs... et enfin le team italien composé de Girardengo, Bottecchia, gagnant du tour de France 1924, Brunero, Aymo, Swocci, etc.

Voilà des noms qui dispensent de commentaires superflus. Ainsi, amis, attendez vous serez tous de notre avis pour affirmer après lecture de cette liste que Paris-Roubaix 1925 doit prendre au calendrier des grandes batailles de la route, la première place après le Tour de France de célèbre mémoire.

Paris-Roubaix traverse des régions qui nous sont familières : Amiens, Beauval, Doullens, Arras, Bailleul, Arleux, Hénil-Liéty, Courrières, Carom, Seclin, Forest et Ham. C'est une course étonnamment dure qui use l'esprit, raidit les muscles, et qui coûte les courages les mieux trempés et épuise les concurrents de la classe élite, pas d'ailleurs solidement établie.

Créé en 1896 elle permit à notre compatriote Maurice Garin d'affirmer une supériorité qui devait durer de nombreuses années au cours du cyclisme nordiste d'un éclat sans pareil. Maurice Garin ! Que de souvenirs sont attachés à ce nom illustre et synonyme de volonté tenace et de farouche endurance. J'ai dit que Garin ouvrit le livre d'or. A la suite figurent Bouhours, Aucouturier, Trousselier, Cornet, Vanhouwaert, qui le lui parvint d'ailleurs, et dans la suite Ventroneux, Lapière, Crupelandt, gloire roubaissienne et d'autres encore jusqu'à Van Hevel, vainqueur en 1924.

Henri Desgrange, l'animateur du tour sportif de la première heure, directeur du plus grand journal sportif du monde L'AUTO, n'a jamais caché son admiration pour Paris-Roubaix.

Ecoutez-le, il parle : "Roubaix est la seconde cité sportive de France. Et puis quelle bonne distance pour inaugurer la saison que ces 270 kilomètres. Chaque année par d'autres avant nous, puis par nous, le geste s'accomplira qui fera l'ouverture de la saison cycliste par la rude bataille de Paris-Roubaix. Bailleul peut-être plus rude que toutes les autres. Certes, elle n'est point tragique comme un Bordeaux-Paris, elle n'est point féroce comme un tour de France, mais quelle lutte fiévreuse en bout. Quel drame passionnant et quelle gloire pour le vainqueur.

C'est que toutes les ambitions y sont représentées et tous les rudes vouloirs de vaincre et tous les appétits. Ce ne sont pas seulement les témoins de la route qui espèrent le glorieux trophée, ce sont jusqu'aux plus petits. Somme : 270 kilomètres ! Pourvu qu'il y ait de la qualité cet obscur petit ne tiendrait-il pas le coup ? Il n'a aucune chance dans Bordeaux-Paris ; là il en possède autant que quiconque ; s'il est vite, s'il est résistant, s'il a de la volonté.

Voilà sans doute ce qui explique le succès annuel renouvelé du classique Paris-Roubaix.

Mais il n'est pas fait que de cela. Voulez-vous faire la liste des grands routiers qui ne sont pas engagés ? Combien elle serait maigre à côté de la liste de notre 20e Paris-Roubaix. L'Italie, avec son "campionissimo" nous a envoyé le meilleur de ses élites. La Belgique nous a délégué les meilleurs de ses routiers. Des professionnels français nous ont un ne manqué à l'appel, pas un qui ne soit prêt à donner le gros effort qui en fera la vedette de la saison.

Mais la lutte féroce à laquelle vont se livrer les coureurs se complique encore de la lutte non moins âpre des maisons de cycles. Songez : les courses sur route ont pris fin en octobre dernier, depuis, plus rien. Aussi quelle préparation dans le détail, dans le ravitaillement. Et tout cela est fait pour la satisfaction de grand juge qu'est le public et qui va chaque année, en rangs serrés saluer au passage les rois de la route.

Car c'est l'âme vibrante de la foule qui, dès le départ, va vendre les coureurs dans sa double hale pour les conduire jusqu'à la ligne d'arrivée au milieu des encouragements et des bravos.

Je mêle ma faible voix à la voix autorisée qui vient de parler... En termes fleuris et vibrants, elle a dit comme moi : "Le muscle des vaillants routiers de France, d'Italie et de Belgique relie chaque année nos deux grandes cités industrielles et sportives."

Raul VILLES

La Chambre a approuvé le Gouvernement

Les poursuites engagées contre "L'Eclair" ont fait l'objet du débat

Paris, 29. — Un large débat a été institué hier à la Chambre au sujet des poursuites intentées par le Gouvernement contre deux journaux de droite, "La Liberté" et "L'Eclair".

M. PAINLÉVE, président, annonce les interpellations de MM. YBARNEGARAY (Basses-Pyrénées), MAROT (Seine), et Antoine BOREL (Savoie), sur les poursuites intentées contre le journal "L'Eclair".

M. René RENOULT, ministre de la Justice, demande le renvoi à la suite de ces interpellations.

M. HÉRAUD monte à la tribune et exprime l'étonnement de ses amis devant l'attitude du Gouvernement à l'égard de la presse communiste.

M. HÉRAUD affirme que c'est le devoir de la presse d'informer l'opinion, et il se prononce contre la diplomatie secrète.

M. HÉRAUD. — Je demande la discussion immédiate.

La thèse du gouvernement. Le vice-président du Conseil, M. RENOULT, monte à la tribune et déclare que s'il demande le renvoi à la suite de ces interpellations, c'est parce que l'information sur les faits, la veille d'un procès, a une intention de porter atteinte à la liberté de la Presse.

Le Ministre de la Guerre répond aux interpellateurs. M. Ybarnegaray développe les motifs de son interpellation puis le général Nollet, ministre de la Guerre, l'auteur du document publié par "L'Eclair" répond aux interpellateurs.

Le général NOLLET. — Le journal "L'Eclair" a publié un rapport signé par moi le 24 avril 1924. Je disais ce que j'ai vu et j'ai fait ce que j'ai pu.

Le général NOLLET. — Après cinq ans d'expérience à la Commission de contrôle, j'estime que la publication de "L'Eclair" a été inopportune et est contraire à l'intérêt français.

La question de confiance est posée. M. BOREL, le troisième interpellateur, déclare qu'il retire son interpellation.

Le vote de deux douzièmes provisoires. Paris, 29. — La Chambre a discuté au début de la séance les deux douzièmes provisoires pour janvier et février 1925.

En deuxième page : Les bienfaits de l'organisation syndicale : Dans le textile du Cambrésis.

En quatrième page : LE « REVEIL MUTUALISTE »

La propagande de Moscou en pays étrangers

Cinq millions seraient destinés à celle qui se ferait au Maroc

Copenhague, 29. — Un journal est informé que les Soviets ont nommé un certain Darlet, chef de la propagande communiste dans les colonies françaises en Afrique.

Les expulsions d'indésirables. On nous communique : Voici une nouvelle liste d'étrangers indésirables expulsés du territoire français par arrêté de M. le Ministre de l'Intérieur du 23 décembre 1924.

M. Labrousse serait exclu du parti communiste. Paris, 29. — Un journal écrit savoir que M. Labrousse, avocat à la Cour, qui fut secrétaire de "l'Humanité", et qui dirigeait encore, ces temps derniers, l'école leniniste de la Fédération de la Seine, vient d'être exclu du parti communiste.

Un torpilleur français serait parti en Albanie. Toulon, 29. — Le torpilleur d'escadre "Hova", commandé par le capitaine de corvette Marie, a quitté Toulon, hier soir, pour une destination que l'on croit être l'Albanie où il irait protéger les intérêts de nos ressortissants.

ON POURRA FÊTER LE 1er MAI DANS LES ARSENAUX. Paris, 29. — Le Ministre de la Marine a décidé que les ouvriers des arsenaux et des établissements de la marine pourront désormais célébrer le 1er mai sans être autorisés spécialement.

La contre-enquête de la sûreté. Nous avons dit que le Parquet de Lille, avait chargé M. Dufayet, juge d'instruction, d'ouvrir une information au sujet de l'incendie du Centre d'appareillage, concernant les présomptions de malveillance, relevées par l'autorité militaire.

La question de confiance est posée. M. BOREL, le troisième interpellateur, déclare qu'il retire son interpellation.

Le vote de deux douzièmes provisoires. Paris, 29. — La Chambre a discuté au début de la séance les deux douzièmes provisoires pour janvier et février 1925.

En deuxième page : Les bienfaits de l'organisation syndicale : Dans le textile du Cambrésis.

En quatrième page : LE « REVEIL MUTUALISTE »

L'assassinat d'un étranger à Billy-Montigny

Un deuxième individu arrêté, malgré d'accablants témoignages

Nous avons relaté dans quelles circonstances avait été assassiné un sujet autrichien François Kara, et qu'un des auteurs de ce malheur, nommé Valteau, avait été arrêté.

La gendarmerie de Billy-Montigny fut donc invitée à le rechercher et l'amener devant M. le Commissaire de police.

Cette opération fut heureusement effectuée et dimanche vers 13 heures, l'inculpé comparait devant le magistrat.

Un rasoir électrique pour la coupe de cheveux. A l'occasion d'électricité de New-York, on a présenté ce rasoir électrique de sûreté, qui sert à la coupe des cheveux.

L'incendie du Centre d'Appareillage de Lille. La contre-enquête de la sûreté. Nous avons dit que le Parquet de Lille, avait chargé M. Dufayet, juge d'instruction, d'ouvrir une information au sujet de l'incendie du Centre d'appareillage, concernant les présomptions de malveillance, relevées par l'autorité militaire.

La question de confiance est posée. M. BOREL, le troisième interpellateur, déclare qu'il retire son interpellation.

Le vote de deux douzièmes provisoires. Paris, 29. — La Chambre a discuté au début de la séance les deux douzièmes provisoires pour janvier et février 1925.

En deuxième page : Les bienfaits de l'organisation syndicale : Dans le textile du Cambrésis.

En quatrième page : LE « REVEIL MUTUALISTE »

Les tramways de l'E.L.R.T. sont immobilisés

La grève commencée à Roubaix s'étend à Tourcoing et au Mongy

Au cours de la réunion qui s'est tenue lundi soir, le personnel de la Compagnie de l'E.L.R.T., a décidé par 746 voix contre 34, d'étendre aux autres lignes, la grève qui avait été commencée hier matin, sur le réseau de Tourcoing.

Le mouvement est effectif dès aujourd'hui. Il comprend donc les réseaux de Roubaix-Tourcoing, Lille-Roubaix et Lille-Tourcoing et autres lignes Mongy.

La réunion commencée à 11 heures du soir s'est terminée à minuit 40. Environ 400 employés y assistaient, sous la présidence de Molard. La question du roulement du réseau de Tourcoing a été très longuement discutée et c'est en fin de séance que la grève a été votée.

L'origine du mouvement : au dépôt de l'Union à Tourcoing. Ainsi que nous l'avons laissé prévoir, les employés de l'Electricité Lille-Roubaix-Tourcoing travaillant sur la partie du nouveau réseau desservant Tourcoing et les deux lignes qui mettent en relation Roubaix et Tourcoing sont en grève depuis hier matin.

Le Mongy Lille-Tourcoing continua à fonctionner, mais à Tourcoing même, aucune voiture n'est sortie du dépôt et la ville est complètement privée de ce moyen de communications.

Les dix départements avaient compté en 1914 quatre millions 600.000 habitants. Ils n'en avaient plus que deux millions en 1918. Ils en comptent aujourd'hui quatre millions 300.000.

Le différend. Au cours d'une entrevue qui a eu lieu entre le Directeur de la Compagnie et le Secrétaire du Syndicat, le Directeur estimait que la durée de 73 jours, nécessaire pour exécuter les travaux de réparation, était excessive.

La contre-enquête de la sûreté. Nous avons dit que le Parquet de Lille, avait chargé M. Dufayet, juge d'instruction, d'ouvrir une information au sujet de l'incendie du Centre d'appareillage, concernant les présomptions de malveillance, relevées par l'autorité militaire.

La question de confiance est posée. M. BOREL, le troisième interpellateur, déclare qu'il retire son interpellation.

Le vote de deux douzièmes provisoires. Paris, 29. — La Chambre a discuté au début de la séance les deux douzièmes provisoires pour janvier et février 1925.

En deuxième page : Les bienfaits de l'organisation syndicale : Dans le textile du Cambrésis.

En quatrième page : LE « REVEIL MUTUALISTE »

La reconstitution

Fin novembre, la Chambre consacra trois longues séances à la discussion du budget du ministère des Régions Libérées.

Effort gigantesque, effort extraordinaire, entrepris et continué à travers mille difficultés et mille obstacles ! Effort d'argent. On comptait au début sur la contribution pécuniaire de l'Allemagne. Comme je ne veux ici entamer aucune polémique, je ne rechercherai pas les raisons de nos mécomptes à ce sujet.

Mais en vérité, dès l'armistice, dès le mois de novembre 1918 tout l'effort financier nécessaire par la remise en état — qui s'imposait — de notre industrie, de notre agriculture, de nos habitations et de notre sol, fut supporté par la France, par la France épuisée à la suite de cette longue guerre.

Les dix départements avaient compté en 1914 quatre millions 600.000 habitants. Ils n'en avaient plus que deux millions en 1918. Ils en comptent aujourd'hui quatre millions 300.000.

La reconstitution industrielle est pour ainsi dire terminée. Sur 22.900 usines détruites ou endommagées, 20.872 se trouvaient remises en marche au début de 1924. Il fallait en 1918 reconstituer trois millions 300.000 hectares de terre, 2.900.000 le sont aujourd'hui.

Le différend. Au cours d'une entrevue qui a eu lieu entre le Directeur de la Compagnie et le Secrétaire du Syndicat, le Directeur estimait que la durée de 73 jours, nécessaire pour exécuter les travaux de réparation, était excessive.

La contre-enquête de la sûreté. Nous avons dit que le Parquet de Lille, avait chargé M. Dufayet, juge d'instruction, d'ouvrir une information au sujet de l'incendie du Centre d'appareillage, concernant les présomptions de malveillance, relevées par l'autorité militaire.

La question de confiance est posée. M. BOREL, le troisième interpellateur, déclare qu'il retire son interpellation.

Le vote de deux douzièmes provisoires. Paris, 29. — La Chambre a discuté au début de la séance les deux douzièmes provisoires pour janvier et février 1925.

En deuxième page : Les bienfaits de l'organisation syndicale : Dans le textile du Cambrésis.

En quatrième page : LE « REVEIL MUTUALISTE »

L'AS DU SAUT PERILLEUX

Advertisement for 'L'AS DU SAUT PERILLEUX' featuring a circus performance. Text: "C'est l'acrobate Schumann, qui en Hollande, a réussi ce saut prodigieux au-dessus de seize personnes debout".

UN TAUREAU MONSTRE

Advertisement for 'UN TAUREAU MONSTRE' featuring a bullfight performance. Text: "C'est celui-ci qui a obtenu le premier prix à l'exposition de Boucherie de Berlin".

Le krach d'un Architecte Lillois

Advertisement for 'Le krach d'un Architecte Lillois' featuring a story about a failed architect. Text: "L'intéressé se dit tout disposé à satisfaire ses créanciers".